



Des questions ?

L'équipe du Fonds citoyen franco-allemand est à votre disposition pour toute demande d'information.

✉ info@fondscitoyen.eu

☎ +33 1 40 78 18 82



#buergerfondscitoyen

www.fondscitoyen.eu

Une initiative de



Bundesministerium
für Familie, Senioren, Frauen
und Jugend



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité



MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES

Liberté
Égalité
Fraternité

Mis en œuvre par l'Office franco-allemand pour la Jeunesse

OFAJ
DFJW



DEUTSCH-
FRANZÖSISCHER
BÜRGERFONDS
FONDS CITOYEN
FRANCO-ALLEMAND

Construisons ensemble



À vos
projets !

Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les personnes qui participent activement à la création d'une société civile européenne engagée, en œuvrant à des projets communs et intergénérationnels au-delà des frontières entre la France et l'Allemagne.

Qui peut participer ?

Le Fonds citoyen promeut les rencontres au sein de la société civile et l'engagement au service de l'amitié franco-allemande.

Sont éligibles à une subvention :

- associations ;
- comités de jumelage ;
- communes et collectivités territoriales ;
- instituts scientifiques ;
- centres de formation ;
- acteurs de l'économie sociale et solidaire ;
- fondations ;
- initiatives citoyennes et groupes informels de personnes.

Les compétences linguistiques ne sont pas un prérequis pour déposer une demande de subvention.

Pour quels projets ?

Le Fonds citoyen franco-allemand soutient les projets qui

- stimulent, renouvellent ou approfondissent les échanges entre citoyens de France et d'Allemagne ;
- renforcent la démocratie en France et en Allemagne ;
- promeuvent la compréhension et la diversité européennes.

Comment ça marche ?



J'ai une idée !



Je contacte une structure partenaire en Allemagne.



La structure organisatrice soumet la demande de subvention en ligne : www.fondscitoyen.eu



Notre demande de subvention est examinée. Jusqu'à 80 % des frais éligibles peuvent être financés.



Notre projet se concrétise !



La structure organisatrice soumet le décompte.